

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG  
COMMUNE DE HOMMARTING**

**Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal**

**SEANCE ORDINAIRE DU 23 AOUT 2016**

**Nombre des Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 15 Conseillers présents : 13**

***Sous la présidence de Monsieur NISSE Jean-Louis, Maire***

**Présents : FROMANT Gilbert, SIFFERT Francis, MAUFROY Bernard, FROELIGER Marthe, WURTH Nadia, MAZERAND Laurence, CHARTON Carine, FISCHER Jean-Marie, SITZ Virginie, MANGIN Aurélien, LEININGER André, JAECK Raymond,**

**Excusés : JUNGSMANN Frédéric, WILHELM Bruno,**

La séance est ouverte à 20 heures.

2016-05-40 Objet : Approbation du procès – verbal de la séance du 20 juin 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 20 juin 2016, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

2016-05-41 Objet : Compte – rendu des décisions prises par délégation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises par délégation :

- Décision n° 04/2016

Mission de contrôle technique de construction pour les travaux d'extension des locaux de l'accueil périscolaire de Hommarting, signée avec la Société APAVE ALSACIENNE, pour un montant total global de 3 600,00 € H.T..

- Décision n° 05/2016

Mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (S.P.S) pour les travaux d'extension des locaux de l'accueil périscolaire de Hommarting, signée avec la Société EURL STRAUMANN PATRICK, pour un montant de 3 034,00 € H.T..

- Décision n° 06/2016

Mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (SPS) pour les travaux de viabilisation du lotissement les Jardins de Hommarting, signée avec la Société EURL STRAUMANN PATRICK, pour un montant de 861,00 € H.T..

- Décision n° 07/2016

Acceptation des indemnités des sinistres. Encaissement d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 725,40 €, concernant le bris de vitrail de l'Eglise.

2016-05-42 Objet : Décision modificative – Budget Principal

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'apporter une décision modificative au Budget Principal pour régulariser le dépassement de crédits du compte 678 (autres charges exceptionnelles):

## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES

022 (dépenses imprévues – fonctionnement) :  
- 2500

678 (autres charges exceptionnelles) :  
+ 2500

### RECETTES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la modification budgétaire mentionnée ci – dessus.

2016-05-43 Objet : Nomination d'un Correspondant - Défense

Monsieur le Maire informe qu'au sein de chaque conseil municipal doit être désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

À l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, le Ministre de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des communes en France, soit maintenu et renforcé.

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de nommer un correspondant - défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Nommer Monsieur Jean – Marie FISCHER Correspondant - Défense pour la Commune de HOMMARTING.

A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstention : 0)

2016-05-44 Objet : Participation au groupement de commande du marché « Vérification des ERP »

Le Conseil Municipal de HOMMARTING,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et notamment son article 8-VII-1°,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'adhérer à un groupement de commande concernant la vérification des Etablissements Recevant du Public (ERP),

Considérant qu'eu égard à la démarche de mutualisation engagée, la Communauté de Communes Sarrebourg – Moselle Sud entend assurer le rôle de Coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses membres.

Délibère ce qui suit :

- Décide d'adhérer au groupement de commande pour le marché « Vérification des Etablissement Recevant du Public » coordonné par la CC-SMS,
- Autorise le Maire, Monsieur Jean – Louis NISSE, à signer la convention constitutive.

2016-05-45 Objet : Elargissement de la compétence « Assainissement » de la  
Communauté de Communes de SARREBOURG Moselle – Sud  
Avis de la Commune de HOMMARTING

La Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud exerce actuellement une compétence partielle en matière d'assainissement.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifie l'article L5214-16 II du Code Général de Collectivités Territoriales en ne permettant plus de scinder la compétence assainissement. Ainsi la compétence « tout ou partie de l'assainissement » est remplacée par « assainissement ». Cette compétence reste optionnelle jusqu'au 31 décembre 2019 mais deviendra une compétence obligatoire au 01<sup>er</sup> janvier 2020.

En outre, les Communautés de Communes des 2 Sarres, du Pays des Etangs, de la Vallée de la Bièvre et de l'Etang du Stock, avec lesquelles la Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud est amenée à fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017, exercent déjà la compétence complète en matière d'assainissement.

Afin d'harmoniser les pratiques et ses statuts en amont de la fusion, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Sarrebourg-Moselle Sud, par délibération n°2016-52 en date du 30 juin 2016 souhaite exercer la compétence « Assainissement » telle que définie dans la loi NOTRe, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 et sollicite l'avis des communes sur cette modification statutaire.

La nouvelle rédaction est la suivante :

***Compétence « Assainissement » (précision) :***

- ***Gestion, création, entretien et réhabilitation des réseaux de collecte, de transport et des ouvrages de traitement***
- ***Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif***
- ***A la demande du propriétaire, assurer l'entretien des Installations et les travaux de réalisations et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE la modification des statuts de la Communauté de communes de Sarrebourg-Moselle Sud pour ce qui concerne la compétence optionnelle « assainissement », selon les termes ci-dessus;
- APPROUVE l'élargissement de la compétence « Assainissement ».

2016-05-46 Objet : Route Départementale 97 – passage en agglomération

Monsieur le Maire expose les faits et informe les Conseillers Municipaux que les services de l'UTR ont évoqué la possibilité de classer une portion de la route départementale 97 en agglomération. La portion de route concernée débute au n° 2 rue Bellevue (magasin vert) jusqu'au n° 9 rue Bellevue. Des précisions sont attendues et une nouvelle réunion est programmée avec les services de l'UTR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à cette proposition.

2016-05-47 Objet : Désaffectation d'un sentier Rue des Vosges

Point supprimé de l'ordre du jour.

2016-05-48 Objet : Travaux en cours

Le Maire informe les Conseillers des travaux en cours :

- Lotissement les Jardins :
  - réalisation de la couche de fondation de la route d'accès (terminée),
  - piquetage des parcelles par un géomètre qui permettra la transmission des données au notaire pour la commercialisation des lots,
  - traversée de la maison Fromant (en cours),
  - la prochaine réunion a lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 08 h 30.
- Extension des locaux du périscolaire
  - fondations avec fouilles en trous isolés (terminés),
  - percement du mur donnant accès à l'extension du périscolaire (en cours),
  - la prochaine réunion a lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 14 h 00.
- Transmission de courriers à divers propriétaires pour rappeler l'obligation d'entretenir les terrains.
- Travaux de curage des fossés effectués dans plusieurs rues et chemins.

2016-05-49 Objet : Rentrée scolaire

Les travaux d'extension du périscolaire étant en cours et pour le bien-être des enfants, le Conseil Municipal décide que les activités périscolaires se dérouleront, le temps des travaux, dans la salle de classe inoccupée.

2016-05-50 Objet : Fêtes et cérémonies

Monsieur Francis SIFFERT, Adjoint au Maire et Président de la Commission des Fêtes informe le Conseil des éléments suivants :

- 14 octobre : cérémonie de remise des prix aux lauréats des maisons fleuries.
- 16 octobre : repas des aînés.
- Une réunion de préparation des manifestations est programmée le mardi 06 septembre 2016 à 20 h 00.

2016-05-51 Objet : Divers

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel du 03 août dernier reçu de Monsieur UHRY. Ce mail s'adresse au Conseil Municipal. Un exemplaire de ce document a été remis à chaque Conseiller.

Monsieur le Maire apportera prochainement des réponses à Monsieur UHRY concernant les différents points abordés.

\*\*\*

La séance est clôturée à 22 h 45.



Délibération rendue exécutoire  
Pour extrait conforme  
HOMMARTING, le 26/08/2016  
Le Maire,

Jean-Louis NISSE